



Le Processus de Marrakech pour une Consommation et une Production Durables

United Nations



DESA/DSD



Division of Technology, Industry and Economics • Sustainable Consumption and Production Branch • www.unep.fr/pc
United Nations Department of Economic and Social Affairs • Division for Sustainable Development

Qu'est-ce que le Processus de Marrakech ?

Il s'agit d'un processus qui vise à favoriser les progrès en matière de consommation et production durables (CPD) et à faciliter l'élaboration d'un Plan-Cadre Décennal. Ce processus répond à l'engagement en faveur du Plan d'Action défini lors du Sommet de la Terre à Johannesburg pour soutenir les initiatives régionales et nationales pour la promotion de la consommation et de la production durables. Le PNUE et le Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations unies (UN DESA) sont les agences leaders de ce processus mondial, avec une participation active des gouvernements nationaux, des agences de développement, du secteur privé, de la société civile ainsi que d'autres partenaires. La proposition du Plan-Cadre Décennal sera revue par la Commission de Développement Durable des Nations Unies entre 2010 et 2011.

Le Processus de Marrakech est un processus mondial visant à soutenir les initiatives régionales et nationales pour la promotion de la CPD.

Les phases du Processus de Marrakech

Les différentes phases de développement du Plan-Cadre Décennal sont :

- Organisation de consultations régionales afin de susciter une prise de conscience et d'identifier les priorités et les besoins en matière de consommation et production durables ;
- Mise en place de stratégies régionales et application des mécanismes, au niveau régional et national ;
- Mise en application de projets, initiatives et programmes concrets au niveau régional, national et local ;
- Maîtrise et évaluation des progrès effectués, échange d'informations et d'expériences au niveau international.

Consultations régionales et stratégies

Neuf consultations régionales se sont tenues entre 2003 et 2005 dans les zones Afrique, Asie-Pacifique, Europe, Amérique Latine et Caraïbes. Au cours de ces consultations, chaque région du monde a pu identifier ses besoins et ses priorités en matière de consommation et production durables. Le principal résultat a été la mise en place de consultations régionales.

Le « Plan décennal africain des programmes de consommation et production durables » a été lancé en mai 2006 avec le soutien institutionnel de l'AMCEN, du NEPAD, de l'Union Africaine, de la Commission Economique pour l'Afrique des Nations Unies (UN ECA) et du PNUE. L'Amérique Latine a également développé sa stratégie régionale et a officiellement mis en place un Conseil Régional d'Experts en CPD soutenu

par le Forum Régional des Ministres de l'Environnement. Dans le cadre de la « stratégie de développement durable de l'Union Européenne », l'Europe est actuellement en train de développer son plan d'action sur la consommation et la production durables. Quant à l'Asie, elle met en place un centre régional d'information sur la consommation et la production durables.

>> <http://www.un.org/esa/sustdev/sdissues/consumption/Marrakech/conprod10Yregmeet.htm>

Le Processus de Marrakech apporte aussi son soutien aux économies émergentes dans la promotion de la CPD. Des

tables rondes nationales sur la CPD ont été organisées en Chine (mai 2006), en Inde (septembre 2006) et au Brésil (avril 2007).

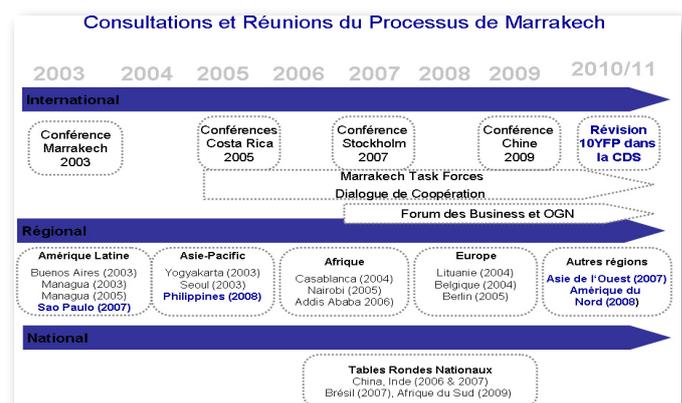
Une autre table ronde aura lieu en début d'année prochaine, en Afrique du Sud.

>> <http://www.unep.fr/sustain/10year/national.htm>

Réunions internationales de suivi du Processus

Des réunions internationales de suivi du processus de Marrakech sont organisées tous les deux ans afin de rendre compte des progrès, de partager les expériences vécues et de coordonner la coopération internationale dans le cadre du Plan Décennal. C'est lors de la réunion au Costa Rica (en septembre 2005) qu'il a été décidé de mettre l'accent sur la consultation et de donner la priorité à l'application de projets concrets de CPD.

Cette réunion a été suivie du lancement de nouveaux mécanismes d'application tels que : les groupes de travail appelés « Task Forces » de Marrakech et le dialogue de coopération avec les Agences de Développement.



La troisième réunion internationale d'experts sur le Plan-Cadre décennal s'est tenue à Stockholm, en Suède, du 26 au 29 juin 2007. Cette réunion a permis de faire le point sur l'avancée du processus de Marrakech et d'ébaucher les éléments-clé du Plan-Cadre décennal sur la CPD. La réunion a permis également de mettre en place de nouvelles initiatives et d'impliquer plus activement les entreprises et la société civile.

>><http://www.un.org/esa/sustdev/sdissues/consumption/Marrakech/conprod10Yglobeet.htm>

Les «Task Forces» de Marrakech

Afin de soutenir l'application de projets concrets et de porter leurs efforts sur des thèmes spécifiques à la CPD, les «Task Forces» de Marrakech ont été créées avec la participation d'experts de pays développés aussi bien que de pays en développement. Ces groupes de travail sont des initiatives volontaires et sont pilotés chacun par un gouvernement qui –en coopération avec d'autres partenaires- s'engage à mettre en œuvre une série d'activités concrètes aux niveaux national et régional afin de promouvoir le passage à des modes de consommation et de production durables.

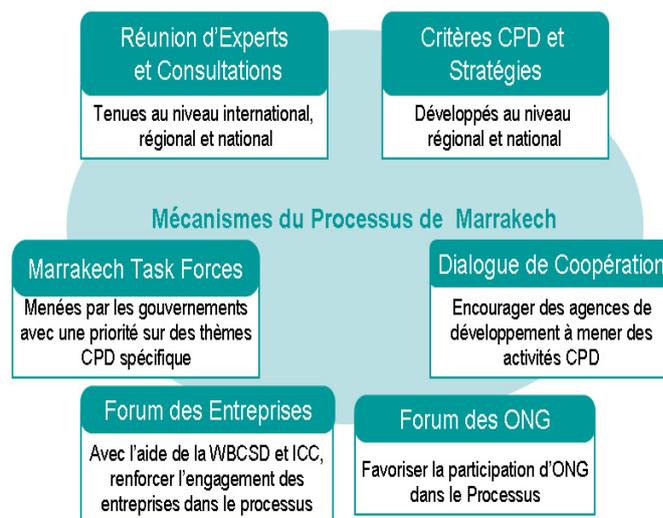
Le Processus de Marrakech relève le défi de la mise en application par les Task Forces, le Dialogue sur la coopération avec les agences de développement et la promotion de stratégies nationales en faveur de la CPD.

Jusqu'à présent, sept «Task Forces» ont été créées :

- Coopération avec l'Afrique, pilotée par l'Allemagne,
- Modes de vie durables, pilotée par la Suède,
- Eco-produits, pilotée par le Royaume-Uni,
- Achats publics durables, pilotée par la Suisse,
- Tourisme durable, pilotée par la France,
- Bâtiments et constructions durables, pilotée par la Finlande,
- Education à la consommation durable, pilotée par l'Italie.

Ces «Task Forces» mettent en œuvre un certain nombre d'activités telles que : un projet d'éco-étiquetage en Afrique ; des plans d'action nationaux sur la CPD ; le développement d'outils et le renforcement des capacités dans la promotion des achats publics durables ; des projets et réseaux encourageant les innovations dans le domaine des éco-produits et de la performance ; des projets de constructions durables mettant l'accent sur l'efficacité énergétique ; la promotion des modes de vie et de l'éducation durables par la mise en place de plusieurs projets-pilote et le développement de nouveaux outils et stratégies pour un tourisme durable.

>> <http://www.unep.fr/sustain/10year/taskforce.htm>



Dialogue sur la coopération avec les Agences de Développement : agenda commun sur la CPD et la réduction de la pauvreté

Un autre mécanisme important de mise en place de la CPD est le travail avec les agences de développement et les banques. Le dialogue sur la coopération et le développement tend à mettre en lumière la contribution aux politiques de CPD et les outils pour réduire la pauvreté, promouvoir le développement durable et mieux intégrer des objectifs de consommation et production durables dans les plans de développement. La consommation et la production durables peuvent contribuer aux Objectifs de Développement du Millénaire des Nations Unies. Pour les pays en développement, la CPD offre de nouvelles opportunités telles que : réduction des coûts de production, compétitivité industrielle accrue, prévention de la pollution, réduction des dommages environnementaux, création de nouveaux débouchés et d'une nouvelle génération d'emplois, gestion améliorée des ressources naturelles, découplage de la croissance économique et de la dégradation environnementale. C'est aussi une occasion de passer à des technologies modernes et propres, en évitant ainsi les solutions extrêmement polluantes proposées par les pays industrialisés.

Le dialogue sur la coopération et le développement a permis de mettre en place un comité de pilotage composé de représentants d'agences de développement et d'experts en consommation et production durables ; sa seconde session s'est tenue durant la réunion de Stockholm en juin 2007 où ont été formulées les recommandations pour une politique de renforcement de la coopération pour l'application de la CPD.

>> <http://www.unep.fr/sustain/10year/Cooperation%20Dialogue.htm>



Stratégies nationales et indicateurs de consommation et production durables

L'une des recommandations-clé qui se dégage des réunions régionales et internationales dans le cadre du Processus de Marrakech est le développement de lignes directrices non exhaustives pour soutenir l'application des stratégies nationales de consommation et production durables. Le PNUE publiera un manuel indiquant les étapes pratiques à franchir pour le développement et l'évaluation des stratégies de CPD ainsi que ses indicateurs de progression. Ce manuel étudiera également les possibilités d'inclure la CPD dans les stratégies nationales existantes telles que les Stratégies sur le Développement Durable et les Stratégies sur la Réduction de la Pauvreté. Il sera illustré d'exemples concrets en provenance de pays développés et en développement qui ont déjà mis en place des stratégies nationales de CPD.

>> <http://www.unep.fr/sustain/initiatives/action.htm>

La base de données consommation et production durables

La base de données sur Internet récapitule les initiatives internationales de coopération sur la CPD. Elle peut être utilisée par les initiatives nationales et régionales à la recherche d'une coopération et d'un soutien international. Elle identifie les organisations actives dans chaque domaine et la nature de leurs activités, et donne des sources d'informations complémentaires.

<http://webapps01.un.org/dsd/scpl/public/Welcom.do>

Contacts

Programme des Nations Unies pour l'Environnement
Division Technologie, Industrie et Economie (PNUE DTIE), Paris
Adriana Zacarias, azacarias@unep.fr, tel. +33 1 44 37 30 02

Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies (UN DESA)
Division Développement Durable, New York
Mohan Peck, peck@un.org, tel : +1 212 963 8799